



L'enveloppe de l'habitation est protégée à l'extérieur par une membrane pare-pluie tricouche. Le bardage en pin est fixé sur tasseaux. La disposition horizontale est alternée en façade est d'une bande de bardage à effet claire-voie verticale signalant la porte d'entrée.



L'isolant Biofib' duo fourni par Cavac est disposé en double couche croisée de 120 cm-12 cm et, en toiture, en triple couche 100 cm-20 cm-10 cm. La densité de 30 kg/m² apporte une inertie thermique forte en été à l'ossature bois, avec un déphasage de 8 à 10 heures supprimant la surchauffe.



Le dispositif antiponts thermiques entre la dalle, le mur et les châssis de cloisons avant le coulage de la chape flottante. L'isolant polyuréthane TMS est disposé le long du surbot (au fond) et sous le châssis métallique. Les bandes orangées antitermites protègent les réseaux.



En zone à risque modéré de tremblements de terre, la maison de Velluire doit respecter des normes parasismiques. Les murs de l'ossature bois sont renforcés par des pattes spéciales en Inox plus épaisses et plus longues que les éléments métalliques habituellement utilisés.



Le doublage intérieur de l'ossature extérieure et des cloisons est réalisé en Placo de 1,3 cm d'épaisseur à visser. Pour monter à l'étage ces plaques de 250 cm x 120 cm de largeur, pesant 10 kg, Barbarit-Texier a profité de l'emplacement de la mezzanine pour installer un monte-charge électrique.

Photos : Michel Duchemin